

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2021**

Du 29 juin 2022  
PROCES VERBAL

**Préambule :**

Après deux années de pandémie de la COVID 19, Marie-Line Canada se réjouit de retrouver physiquement une assemblée réunissant l'ensemble des salariés, des bénévoles, des membres du CVS, de tous nos partenaires et remercie l'assistance de sa présence.

Désignation de deux scrutateurs : Mr Olivier Labsaoui et Mr Gaël Batonnet

Lecture des personnes excusées.

14 votants

**Approbation du Procès-Verbal de l'AG 2020 du 08/07/2021 :**

Abstention : 0          Contre : 0          Approuvé par 14 voix pour

**Rapport Moral :**

Lecture du rapport moral de la Présidente.

Abstention : 0          Contre : 0          Approuvé par 14 voix pour

**Approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2021 :**

Présentation faite par Florian Bry, expert-comptable à la FCN du bilan et du compte de résultat.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 28 710 € contre -15 682 € en 2020.

Le résultat de l'exercice 2021 se décompose de la manière suivante →

PREVENTION SPECIALISEE	4 348 €
TUTORAT SCOLAIRE	44 €
CHANTIER EDUCATIF	- 5 556 €
GARANTIE JEUNE	-22 366 €
LOJ TOIT	1 095 €
AMBITION	-1 518 €
AUTO REHABILITATION	-1 620 €
EMI	14 761 €
ATELIER SOCIO LINGUISTIQUE	209 €
PENSION DE FAMILLE	13 781 €
APRIL EPERNAY	3 630 €
APRIL REIMS	-33 687 €
Baux Glissants ETAT	- 12 647 €
Baux Glissants Département	23 947 €
InterMédiation Locative (IML)	6 493 €
ACTION LOGEMENT	8 684 €
COLOCATION	-4 605 €
REINSTALLATION DES REFUGIES	0 €
ISG	-86 €
AVDL	-4 295 €
HEBERGEMENT D'URGENCE	27 829 €
HEBERGEMENT D'URGENCE (dotations globales)	12 985 €
HUDA	- 2 915 €
CHRS	-1 615 €
MERE ENFANT	-8 017 €
CENTRE DE DESSEREMENT	12 473 €
PASS LOGEMENT JEUNES	- 2 642 €
	28 710 €
SECTEURS	RESULTATS

Il est proposé à l'assemblée de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat) tels qu'ils ont été présentés.

Abstention : 0                      Contre : 0                      Approuvé par 14 voix pour

#### Rapport de la Commissaire aux comptes :

Chantal Schell, commissaire aux comptes prend la parole et fait lecture de son rapport sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2021. Elle certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

S'agissant des conventions règlementées, elle précise qu'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé n'a été soumise à l'approbation de l'assemblée en application des dispositions de l'article L.612.5 du Code du commerce.

Abstention : 0                      Contre : 0                      Approuvé par 14 voix pour

#### Présentation du budget prévisionnel 2022 :

PRODUITS : BUDGET DU CLUB DE PREVENTION 2022	REEL 2020	BUDGET EXECUTOIRE 2021	BUDGET 2022
Produits à la charge de l'Etat (HJ/CHRS)	837 082 €	909 053 €	792 854 €
Produits réalisés par le club (Vente/Loyer)	553 203 €	404 804 €	493 448 €
Subventions d'exploitation et participations	4 726 196 €	3 705 779 €	4 077 131 €
Autres produits de gestion courante	6 172 €	- €	- €
Produits financiers	941 €	- €	128 €
Produits exceptionnels	1 266 €	982 €	900 €
Autres produits (reprises amort, prov / transfert de charges)	374 019 €	616 841 €	594 549 €
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 498 879 €</b>	<b>5 637 459 €</b>	<b>5 959 010 €</b>

CHARGES : BUDGET DU CLUB DE PREVENTION 2022	REEL 2020	BUDGET EXECUTOIRE 2021	BUDGET 2022
Achats non stockés de matières et fournitures	533 925 €	532 948 €	526 633 €
Services extérieurs (ménage/médecin)	100 374 €	90 350 €	171 106 €
Autres services extérieurs (transport/ frais postaux et télécom)	88 242 €	74 342 €	77 175 €
Dépenses afférentes au personnel	3 188 756 €	3 455 658 €	3 662 858 €
Dépenses afférentes à la structure	1 257 118 €	1 129 580 €	1 268 063 €
Autres charges de gestion courante	100 011 €	209 005 €	143 800 €
Charges financières	814 €	2 000 €	50 €
Charges exceptionnelles	3 744 €	200 €	- €
Dotations aux amortissements, provisions et engagements	1 241 578 €	143 376 €	109 325 €
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 514 563 €</b>	<b>5 637 459 €</b>	<b>5 959 010 €</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>- 15 684 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>

Abstention : 0                      Contre : 0                      Approuvé par 14 voix pour

#### Lecture des 7 résolutions :

- 1) L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion établi par le Conseil d'administration et des rapports du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

- 2) L'Assemblée Générale décide d'affecter l'excédent de l'exercice s'élevant à **28.709,98 €** de la manière suivante :

Résultat en instance d'affectation Mère-Enfant :	-8 017 €
Résultat en instance d'affectation CHRS :	-1 615 €
Résultat en instance d'affectation Hébergement Urgence (dot globale) :	12 985 €
Report à nouveau débiteur hors activités ESSMS (réduction) :	6 570 €
Report à nouveau créditeur hors activités ESSMS :	18 787 €

- 3) L'Assemblée Générale prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.
- 4) Renouvellement des administrateurs.
- 5) L'Assemblée Générale décide de nommer la SARL Emilie Jacquart EXPERTISE en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour une durée de six exercices, soit jusque l'assemblée d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.  
de nommer Monsieur Pierre Joseph Egelé en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant pour une durée de six exercices, soit jusque l'assemblée d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.
- 6) L'Assemblée Générale décide d'approuver le budget 2022 fixé par le Conseil d'administration.
- 7) Montant de la cotisation fixée à 5€.

Abstention : 0	Contre : 0	Approuvé par 14 voix pour
----------------	------------	---------------------------

#### Renouvellement des mandats des administrateurs :

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale, rappelant que les mandats d'administrateurs de Bruno Bression, de Nicole Gille et de l'EPSM viennent à expiration ce jour, que Laurent Philippot a démissionné, que le conseil d'administration a coopté Noëlle Cordary, Frédéric Leclere, la ville de Sézanne et Nicolas Baisez, décide :

- De renouveler le mandat de Bruno Bression, de l'EPSM, et de Nicole Gille, pour une durée de trois ans, qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.
- De ratifier le mandat de Noëlle Cordary et le mandat de Frédéric Leclere, pour une durée de trois ans, qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.
- De ratifier le mandat de Nicolas Baisez et de La ville de Sézanne, pour une durée de trois ans, qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Abstention : 0	Contre : 0	Approuvé par 14 voix pour
----------------	------------	---------------------------

#### Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes :

Suite à l'expiration des mandats du commissaire aux comptes titulaires et du commissaire aux comptes suppléants, et sur proposition du conseil d'administration, l'Assemblée Générale décide de nommer la SARL Emilie Jacquart Expertise en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour une durée de six exercices, soit jusque l'assemblée d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Décide également de nommer Monsieur Pierre Joseph Egelé en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant pour une durée de six exercices, soit jusque l'assemblée d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Chantal Schnell ne renouvelle donc pas son mandat, faisant valoir son droit à la retraite. Marie-Line Canada la remercie chaleureusement pour ces années de collaboration.

#### Cotisation :

L'Assemblée Générale décide d'approuver le montant de la cotisation 2022 des membres adhérents proposé par le Conseil d'administration, fixé à 5 €.

Abstention : 0	Contre : 0	Approuvé par 14 voix pour
----------------	------------	---------------------------

#### Rapport d'Activité 2021 :

- Projection du film présentant l'activité de l'association sur l'année 2021.
- Présentation de quelques chiffres liés à l'activité par le directeur
- Présentation par Philippe Manceau et des jeunes du tutorat scolaire, du projet mené avec TCB et les jeunes du tutorat « Plan Education Média » (décrypter les médias, cyber communication...) visionnage des vidéos qu'ils ont effectué ensemble.

Marie-Line Canada remercie chaleureusement l'assistance.

Fin de séance à 20H00

Le secrétaire,

Bruno BRESSION



Les scrutateurs :

Olivier LABSAOUI



Gaël BATONNET

